



En pays cinghalais

12 jours / 09 nuits

Du 20 au 31 mars 2025

Renseignements & inscriptions :

Dorothee GRIBOUVAL

06 85 08 91 27

dorothee.gribouval@kuoni.fr

CONTACT

12 jours / 9 nuits

Pension complète

Vols Qatar depuis Paris CDG via Doha en classe économique

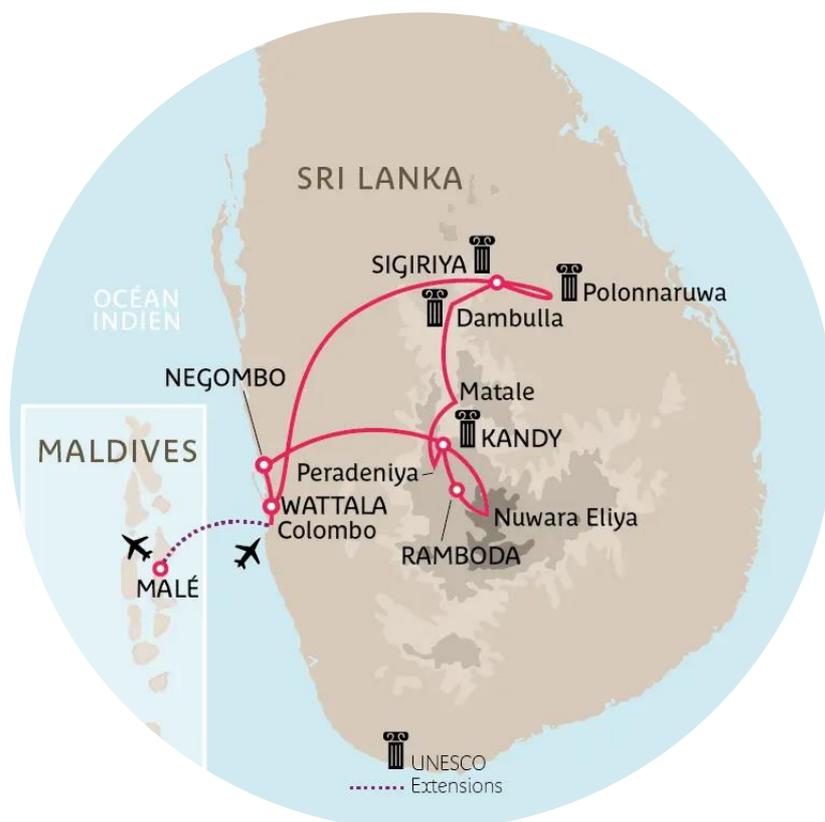
Guide local francophone

Durée de vol : env. 13h (avec escale)

Décalage horaire : + 5h (hiver) ; + 4h (été)

Les Plus

- Visiter 4 sites majeurs classés au patrimoine mondial par l'UNESCO et expérimenter ainsi l'essentiel du Sri Lanka.
- S'imprégner du génie artisanal des locaux en participant à de nombreux ateliers de fabrication de batik, de sculpture sur bois et de taille de pierres précieuses.
- S'initier aux subtiles saveurs de la table cinghalaise et partager des moments de convivialité lors de dégustation de thé, d'un déjeuner 100 % bio et en circuit court où tout est produit à la ferme ou lors d'une démonstration de cuisine locale au jardin d'épices.



Le Triangle culturel et ses Demoiselles, Polonnaruwa et son bouddha couché... La beauté de l'île resplendissante, l'extrême générosité de ses habitants et sa végétation luxuriante vous charmeront. Cet itinéraire vous dévoilera l'essentiel du Sri Lanka côté culture.

1ER JOUR : PARIS / DOHA (vol)

Rendez-vous des participants, munis de leurs billets d'avion et de leur pièce d'identité au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne.

15h15 : Décollage pour Doha sur vol Qatar en classe économique.

23h35 : Arrivée à Doha.

Transit changement d'appareil.

2EME JOUR : DOHA / COLOMBO / NEGOMBO (vol) (15km)

Prestation et nuit à bord.

01h35 : Envol pour Colombo sur vol Qatar en classe économique.

08h45 : Arrivée à Colombo.

Accueil à l'aéroport par votre guide francophone.

Route pour Negombo.

Installation et déjeuner à l'hôtel.

Dans l'après-midi, **visite de la ville et de son marché aux poissons.**

Negombo est une ville de pêcheurs avec un riche héritage colonial. La ville est aussi appelée « Petite Rome ». Les Portugais et les Hollandais ont laissé une marque durable sur cette petite ville côtière située entre mer et lagune au nord de Colombo.

Dîner et nuit à l'hôtel.



3EME JOUR: NEGOMBO / KANDY (105 km)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Kandy (UNESCO), capitale spirituelle et culturelle du pays.

En route, un arrêt est prévu pour **découvrir une fabrique de poterie**.

Continuation pour Kandy qui fut la dernière capitale du royaume, elle est la capitale spirituelle et culturelle du Sri Lanka.

Installation à l'hôtel pour le déjeuner.

Visite de la ville : balade autour du lac et arrêt dans une taillerie de pierres précieuses pour une démonstration.

Spectacle de danses traditionnelles kandyennes.

Dîner et nuit à l'hôtel.

4EME JOUR : KANDY

Petit-déjeuner à l'hôtel.

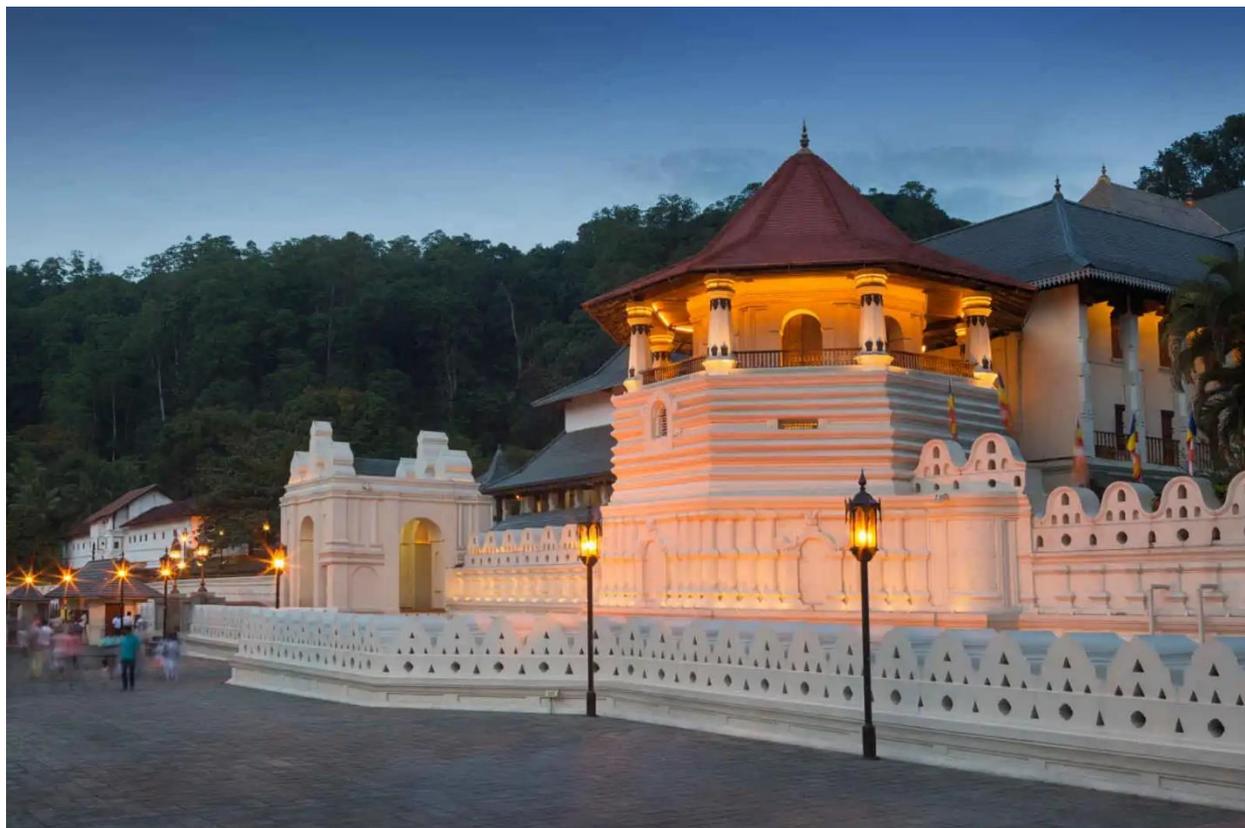
Visite du temple de la Dent sacrée de Bouddha qui abrite l'une des reliques les plus précieuses de la foi bouddhiste.

Départ vers Peradeniya pour une **visite des Jardins Botaniques** conçus en 1370. Avant l'arrivée des Anglais, c'était un parc royal. Aujourd'hui, c'est le plus grand jardin botanique du Sri Lanka, s'étendant sur 60 hectares aménagés dans une boucle du Mahaweli Ganga. Il offre une superbe collection d'orchidées et une belle allée de palmiers plantés en 1950.

Déjeuner à l'hôtel.

Rencontre avec la population locale lors d'un jeu.

Dîner et nuit à l'hôtel.



5EME JOUR : KANDY / RAMBODA / NUWARE ELIYA (80km)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Nuwara Eliya.

Visite d'une plantation de thé suivie d'une dégustation ainsi que d'une balade au cœur des collines couvertes de théiers (env. 30 min).

Déjeuner à l'hôtel.

Visite du temple hindou d'Anjaneyar, dédié au dieu Hanuman.

Continuation par la route et **arrêt pour découvrir les chutes de Ramboda**.

Arrivée à Nuwara Eliya, installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Nuwara Eliya est située à plus de 1 800 m d'altitude et constitue le cœur de la luxuriante région du thé du Sri Lanka. Les pentes des montagnes et les vallées sont un tapis de plantations de thé vert, avec des ruisseaux et des cascades. Ces plantations produisent le meilleur thé noir de Ceylan au monde.



6EME JOUR : NUWARE ELIYA / MATALE / DAMBULLA (160km)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Cette étape vous mènera à Sigiriya via Matale et Dambulla.

Visite du temple de Matale Alu Vihara où la doctrine bouddhiste fut pour la première fois transcrite par des moines.

Arrêt dans un atelier de batik et visite d'un jardin d'épices.

Démonstration de cuisine cinghalaise suivie d'un déjeuner.

Possibilité de massage ayurvédique du visage ou de la tête (avec supplément).

Dans l'après-midi, départ vers Dambulla (UNESCO) pour **visiter ses temples rupestres.**

Continuation vers Sigiriya.

Dîner et nuit à l'hôtel.



7EME JOUR : DAMBULLA / POLONNARUWA / DAMBULLA (140km)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Polonnaruwa.

Visite du musée archéologique et de l'ancienne capitale (UNESCO).

Continuation vers le lac Parakrama Samudra.

Déjeuner devant le lac dans un restaurant eco-friendly où tous les produits proviennent d'un jardin bio familial de Dambulla.

Safari en 4 x 4 dans le parc national de Minneriya ou de Kaudulla **à la rencontre des éléphants sauvages.**

Dîner et nuit à l'hôtel.



8EME JOUR : DAMBULLA / SIGIRIYA / WATTALA (190km)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour une excursion au rocher de Sigiriya, « le rocher du lion ».

Il s'agit d'un immense rocher de 370 m de haut qui abrite un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : les fresques des Demoiselles.

Profitez de la vue sur le pic d'Adam, les villages etc. durant l'ascension et à l'arrivée au sommet de ce rocher de légende.

Départ pour Kurunegala.

Déjeuner en cours de route.

Route pour Wattala.
Installation à l'hôtel, dîner et nuit.



DU 9EME ET 10EME JOUR : WATTALA

Journées libres en pension complète pour profiter de votre hôtel.

11EME JOUR : WATTALA

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Journée libre.

Déjeuner et dîner à l'hôtel.

Chambre à disposition jusqu'à votre transfert pour l'aéroport.

Transfert vers l'aéroport de Colombo.

12EME JOUR : WATTALA / COLOMBO / DOHA / PARIS (vol)

03h35 : Décollage pour Doha sur vol Qatar en classe économique.

06h05 : Arrivée à Doha

Transit, changement d'appareil.

09h30 : Envol pour Paris sur vol Qatar en classe économique.

15h20 : Arrivée à Paris.

Fin de nos prestations.

N.B. : L'ordre des visites peut être modifié mais l'intégralité du programme sera respectée.

Informations pratiques

Formalités

Pour les ressortissants français, un passeport valide 6 mois après la date de retour et e-visa obligatoire.

Santé

Traitement antipaludique recommandé.

Climat

Tropical. La meilleure période est la saison sèche de janvier à avril. Les pluies surviennent pendant la mousson de mai à août au sud-ouest de l'île et de manière irrégulière d'octobre à décembre.

Monnaie

La roupie sri-lankaise (1€ = environ 327 roupies). Principales cartes de crédit acceptées.

Routes

Réseau routier goudronné mais souvent dégradé à l'intérieur de l'île.

Pourboires

3€ par personne et par jour, à votre demande.



SRI LANKA

En Pays Cinghalais

12 jours / 9 nuits

Prix par personne en chambre double et pension complète : **2075 €**

Tarif valable pour un départ de Paris en mars 2025
 Sur la base d'un **groupe de 20 participants minimum**
 Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

NOTRE PRIX COMPREND

- Le service « Assistance à destination 24 h/24 » joignable au 01 55 87 82 60
- Les documents de voyage, envoyé par mail
- Les trajets Paris / Colombo / Paris via Doha sur vols Qatar, en classe économique
- Les taxes et surcharges aériennes : 220 € à ce jour
- Le e-visa : 89 € à ce jour
- Les transferts et le circuit en véhicule climatisé privatif
- Les services d'un guide accompagnateur local francophone durant toute la durée du circuit (soit du jour 2 au jour 8)
- L'hébergement durant 9 nuits en chambre double aux hôtels 4* (n.l) suivants ou similaires :
 - NEGOMBO : Arie Lagoon Hotel (1 nuit)
 - KANDY: Topaz Hotel (2 nuits)
 - NUWARA ELIYA: Oak Ray Summer Hill Breeze Hotel (1 nuit)
 - DAMBULLA: Tropical Life Resort & Spa (2 nuits)
 - WATALLA : Pegasus Reef Hotel (3 nuits)
- La pension complète du déjeuner du jour 2 au dîner du jour 11
- Une bouteille d'eau par personne remise à l'arrivée
- Un verre de bienvenue (non-alcoolisé) à chaque hôtel
- Le thé ou le café pendant les repas
- Les droits d'entrée dans les musées et sites visités
- Le port des bagages
- Les taxes

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons, pourboires au guide et au chauffeur
- Les dépenses personnelles et permis photos / vidéos (payants sur certains sites)
- L'assurance groupe Xplorassur contrat n°AR2022046 (annulation, rapatriement, bagages) : 5 % du montant global (cotisation non-remboursable)

SUPPLEMENTS PAR PERSONNE

- Chambre individuelle : + 435 €

REDUCTION

- Chambre triple : - 20 € par personne

On ne vous cache rien...

- Les guides ne possèdent pas une maîtrise parfaite de la langue française. A cela s'ajoute un accent très prononcé difficile à comprendre.
- Le 8^e jour, la visite du rocher de Sigiriya nécessite l'ascension d'un escalier long et plutôt raide
- Beaucoup d'hôtels se sont construits ces dernières années et même si les structures sont neuves, le service et la restauration ne sont pas toujours à la hauteur. De plus, le climat chaud et humide de l'île abîme rapidement les installations extérieures et intérieures.
- Le chauffage ne fonctionne pas toujours très bien et en hiver, la nuit, les températures peuvent être basses (notamment dans la région du centre) : prévoyez une petite laine ou polaire pour cette période.
- Programme non conseillé aux personnes à mobilité réduite

Formalités administratives et sanitaires

Les formalités de police s'adressent uniquement aux ressortissants français sans double nationalité.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade du/des pays de destination.

Lien utile : Ministère des Affaires Etrangères – conseil aux voyageurs :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

- Passeport valable plus de 6 mois après le retour

Les autorités françaises ont décidé de rétablir l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Cette nouvelle mesure entre en vigueur le 15 janvier 2016.

Cette disponibilité concerne tout mineur français ou étranger résidant en France, voyageant hors du territoire national, non accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale.

À compter du dimanche 15 janvier 2016, les mineurs quittant le territoire français devront présenter :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination).
- le formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire Cerfa N°15646*01 à télécharger sur service-public.fr)
- la photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent ou représentant légal signataire.

Tout parent voyageant avec son enfant mineur, mais ne portant pas le même nom de famille, doit pouvoir justifier de son autorité parentale. Nous conseillons au parent dans ce cas, de voyager avec le livret de famille.

- E-visa (obligatoire)
- Traitement antipaludique recommandé.

Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée, un certificat international de vaccination anti-marielle (fièvre jaune) en cours de validité. Cette obligation s'applique à tous les voyageurs en provenance de ces zones, y compris après n'y avoir effectué qu'un simple transit.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

Institut Pasteur – recommandations par pays : <http://www.pasteur.fr/fr/map>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Devis 2025

Photos non contractuelles

DVS / JFA – 02/10/24

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux exigences du Code du Tourisme, est retranscrit ci-dessous le formulaire standard d'informations, figurant à l'Annexe 1 de l'Arrêté du 1^{er} Mars 2018, correspondant à l'offre de prestation proposée.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise TRAVEL LAB SAS sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise TRAVEL LAB SAS dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. TRAVEL LAB SAS a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS – info@groupama-ac.fr Tél. 01 49 31 31 31) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de TRAVEL LAB SAS.

<https://www.legifrance.gouv.fr>